



Vrai ou fausse accusation?

Par **lilla_bleue86000**, le **25/01/2008** à **17:51**

le 31 octobre 2007 suite a un différent avec un responsable d un restaurant quick ou je réclamais le remboursement de mon menu suite a un manque d ingrédient dans mon hamburger car ils n avaient pas eu de livraison depuis quelques jours. Ils avaient affiché une note mais lors de mon passage ils ne m ont pas fait ni de remise sur le prix ni même d avertissement concernant le contenu de mon sandwich. Lorsque j ai demander le remboursement total de mon menu comme geste commercial pour être revenu celui ci a refuser. De plus j ai été très mal reçu par celui ci car je n étais pas la première cliente de la journée a me plaindre mais en sortant du restaurant j ai poussé fortement la porte et celle ci a cogné dans le mur. le responsable du quick a déposé une plainte car selon ses dires j aurais volontairement dégradé la vitre de la porte en la poussant lors de mon passage. le brigadier chargé du dossier m a dit que se n était pas un acte volontaire et qu' il verrait avec le responsable car plusieurs fait n étais pas très compréhensible. Le quick accepterait que mon assurance fonctionne mais je ne voit pas pourquoi se serait la mienne alors que je n ai aucune preuve des faits et que la porte n ayant pour buttoir que le mur elle a pu être fragilisée avant mon passage. Puis je me retourner contre eux pour ces mauvaises accusations ou les faits que j ai mal été reçu ou publicité mensongère?. en vous remerciant de vos réponses.